

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 10 mars 2025 Par suite d'une convocation en date du 27 février 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 10 mars 2025 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 12 Délibération n° 14_2025</p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Nicolas GIROD, Christelle DEROBERT, Sébastien REY-GORREZ, Aline SIMOES, Christophe VADON Carole ETTORI Alexandre BAUDET Céline GEORG Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Céline GEORG), André MORARD (a donné pouvoir à Nicolas GIROD), Véronique LEGENDRE (a donné pouvoir à Alexandre BAUDET), Gaëlle MESSINA Absents : Rémi BESSERER, Yanis ETHEVE Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT</p>

Objet : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ENTRE LA CC USSES ET RHÔNE ET LA COMMUNE DE MINZIER POUR LE LOGICIEL Ris.net GESTION SIMPLIFIÉE V3

Monsieur le Maire informe les élus que la régie des données (RGD) Savoie Mont-Blanc qui gère le logiciel Ris.net propose aux collectivités une lecture cartographique de leur territoire avec des renseignements parcellaires, devient un Groupement d'intérêt public (GIP).

Il précise que la RGD Savoie Mont-Blanc a redéfini sa politique commerciale en réduisant le nombre de ses interlocuteurs, en effet, elle se base sur les communautés de Communes pour gérer les abonnements avec les communes.

Aussi la régie des données (RGD) Savoie Mont-Blanc propose une réduction du tarif d'abonnement pour l'accès à son logiciel « Ris.net Gestion avancée V3 » aux communes qui acceptent la mutualisation avec leur Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de rattachement, la Communauté de Communes Ussets et Rhône (CCUR) dans le cas présent.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de saisir cette opportunité commerciale en signant une nouvelle convention de participation financière avec la CC Ussets et Rhône pour le logiciel « Ris.net Gestion avancée V3 ».

Après lecture de la convention, Monsieur le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation de signer cette nouvelle convention soumise par la CCUR et bénéficier ainsi du logiciel « Ris.net-gestion avancée V3 » géré par la RGD Savoie Mont Blanc à compter du 1^{er} janvier 2025 pour un montant annuel de 686.07 € et pour une durée indéterminée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCUR pour le logiciel « Ris.net Gestion avancée V3 » et bénéficier ainsi du logiciel Ris.net-gestion avancée V3 géré par la RGD Savoie Mont Blanc à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée indéterminée et pour un montant annuel de 686.07 €.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de la publication le :

14/03/2025

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy COURLET



Le secrétaire de séance,
Christelle DEROBERT

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Christelle DeroBERT".